Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie Amiens

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Oise

Division de la gestion des personnels
Gestion collective des instituteurs et professeurs des écoles

Dossier suivi par :
Mme Fatima KILALI

Réf. – 2014-2015

Tél : 03.60.36.40.56
Fax : 03.44.48.67.25
Mèl : fatima.kilali@ac-amiens.fr

22, avenue Victor Hugo
60025 BEAUVAIS CEDEX

Beauvais, le 17 novembre 2014

L'Inspectrice d'académie
Directrice Académique des Services de
l'Education Nationale de l'Oise

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école
(pour attribution)

Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissements comportant une SEGPA
(pour attribution)

Mesdames et Messieurs
les directeurs d'établissements spécialisés
(pour attribution)

Mesdames et Messieurs
les inspecteurs de l'Education nationale
(pour information)

Objet : Direction d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée.
Listes d'aptitude au titre de l'année scolaire 2015 - 2016

Refer : - Décret n° 74.388 du 8 mai 1974 modifié ;
- Circulaire n° 75.006 du 6 janvier 1975 ;
- Circulaire n° 75.159 du 24 avril 1975 ;
- Note rectorale n° 14 - 725 du 30 octobre 2014

J'ai l'honneur de vous rappeler les conditions d'inscription sur la liste d'aptitude aux emplois de directeur d'établissement spécialisé, définies par les textes visés en référence.

Peuvent être inscrits sur la liste d'aptitude les instituteurs et professeurs des écoles justifiant, au 1er octobre de l'année au titre de laquelle est établie la liste, d'un âge minimum de 30 ans, et des diplômes et services mentionnés ci-dessous :

I) DIRECTEURS D'ECOLE AUTONOME DE PERFECTIONNEMENT COMMUNALE ET DEPARTEMENTALE

- Diplôme de directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée

ou, à défaut,

- CAPA-SH (sous réserve de justifier de huit années de services en qualité d'instituteur ou de professeur des écoles, dont cinq années d'enseignement spécial).

2) DIRECTEUR D'ECOLE ANNEXE ET D'ECOLE D'APPLICATION TENANT LIEU D'ECOLE ANNEXE

- C.A.F.I.P.E.M.F.

et

- huit années de services en qualité d'instituteur ou de professeur des écoles.

3) DIRECTEUR DE CENTRE MEDICO-PSYCHOPEDAGOGIQUE

- Diplôme de directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée

ou, à défaut,

- CAPA-SH Option G enseignants spécialisés chargés de rééducation (sous réserve de justifier de huit années de services en qualité d'instituteur ou de professeur des écoles, dont cinq années d'enseignement spécial).

Les candidats devront obligatoirement joindre à leur dossier de candidature une copie des diplômes requis pour l'inscription sur la liste d'aptitude.

J'attire votre attention sur les points suivants :

a) il est possible de faire acte de candidature à l'inscription sur plusieurs listes ;

b) la liste d'aptitude aux emplois de directeur d'établissement spécialisé et la liste d'aptitude à l'emploi de directeur adjoint chargé de SEGPA de collège sont régies par des décrets différents ;

c) une inscription au titre des directions d'établissements spécialisés ne donne pas droit à une nomination en qualité de directeur adjoint chargé de SEGPA de collège.

Les personnels intéressés sont invités à se faire connaître, dès consultation de la présente circulaire, en téléphonant à mes services au 03.60.36.40.56. Un dossier de candidature leur sera aussitôt transmis. Celui-ci devra être retourné de façon à me parvenir pour le 01 décembre 2014, délai de rigueur.

Je vous rappelle que les inspecteurs de l'éducation nationale doivent être destinataires de toutes les candidatures pour lesquelles ils doivent émettre un avis.

Françoise PETREAULT

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie Amiens

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

RECTORAT
BUREAU DPAE 2

Département :

DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT SPÉCIALISÉ

(D n°74.388 du 8 mai 1974) modifié

(1) **Demande d'inscription sur la liste d'aptitude à l'emploi** de

☐ Directeur d'école autonome de perfectionnement communale et départementale

☐ Directeur d'école annexe et d'école d'application tenant lieu d'école annexe

☐ Directeur de centre médico-psychopédagogique

☐ Monsieur ☐ Madame ☐ Mademoiselle

NOM (en capitales) : .....

Né(e) : .....

PRENOM : .....

Date de naissance : .....

☐ Célibataire ☐ Marié(e)

☐ Divorcé(e) ☐ veuf(ve)

Charge de famille - enfants à charge

.....

CONJOINT	Profession : ..... Lieu d'exercice ..... S'il est membre de l'enseignement, préciser son grade et sa discipline

Adresse personnelle : .....

.....

.....

N° téléphone : .....

Grade actuel : .....

(corps d'origine) Echelon : .....

à compter du : .....

FONCTIONS ACTUELLES : .....

.....

.....

à compter du : .....

Etablissement d'exercice .....

.....

TITRES ET DIPLÔMES (3)	Date d'obtention

En cas d'inscription, je m'engage à accepter le poste qui me sera attribué dans mon département d'origine

Fait à le

Signature

Avez- vous déjà déposé une demande d'inscription sur les listes d'aptitude à l'emploi de directeur d'établissement spécialisé ? ☐ OUI ☐ NON

Dans l'affirmative vous préciserez :

l'emploi	l'année de la demande

Avez- vous déjà été inscrit sur les listes d'aptitude à l'emploi de directeur d'établissement spécialisé ?

☐ OUI ☐ NON

Dans l'affirmative vous préciserez :

l'emploi	l'année d'inscription

Ancienneté générale de service ans mois

Ancienneté des services accomplis dans l'enseignement spécial : ans mois

TOTAL GENERAL au 01/10/20 (2)

PHOTO D'IDENTITE

(1) Cocher la case correspondante

(2) Année de la rentrée au titre de laquelle la liste est établie

(3) Joindre une copie des diplômes.

ACADÉMIE D'AMIENS

DÉPARTEMENT DE.....

Avis sur la candidature de M.....

FONCTIONS ACTUELLES :.....

Note pédagogique ..... Année .....

APTITUDE REVÉLÉE DANS L'ENSEIGNEMENT SPÉCIAL	APPRÉCIATIONS		
	Excellent	Satisfaisant	Insuffisant
Sens de l'éducation (Influence éducative en classe - intérêt porté aux problèmes éducatifs- participation aux activités éducatives - ouverture aux méthodes nouvelles - objectivité etc...)			
Aptitude à l'organisation (Méthode dans le travail personnel - Organisation du travail en classe ou des activités extra scolaires etc...)			
Aptitude aux relations et à la communication (Disponibilité, esprit de coopération et sens de l'équipe, aisance dans les relations avec les autres, qualités d'animateur, vues au travers des relations avec les autorités hiérarchiques les collègues, les élèves, les parents -expression orale en public)			
Aptitude à l'autorité (Ascendant sur les élèves, maîtrise de soi, force de caractère, goût de la décision, goût et sens des responsabilités)			

OBSERVATIONS PARTICULIÈRES :

Appréciation générale des aptitudes aux fonctions sollicitées :

CONCLUSION

EXCELLENT ☐

SATISFAISANT ☐

INSUFFISANT ☐

FAIT à ..... le ..... Le chef d'établissement ou, pour les maîtres n'exerçant pas dans un établissement de second degré, l'inspecteur départemental de l'éducation nationale compétent pour les noter	AVIS de l'inspecteur départemental de l'éducation nationale spécialisé

Avis de l'Inspectrice d'Académie,
Directrice académique des services de l'éducation nationale